

Élection CNRACL

Du 23 novembre au 10 décembre 2026

VOTEZ POUR DES ADMINISTRATEURS



Pour FO, la retraite est un droit social essentiel, indissociable de la dignité des fonctionnaires territoriaux, hospitaliers, sociaux et médico-sociaux.

Face aux contre-réformes qui reculent l'âge de départ et allongent la durée de cotisation, face aux menaces contre les régimes spécifiques, ces élections sont décisives : votre vote déterminera notre force collective pour défendre nos retraites, notre caisse et les droits des agents territoriaux et hospitaliers.

FO s'est fermement opposée à ces contre-réformes. Grâce à la mobilisation, nous avons obtenu la suspension partielle, jusqu'en 2028, de la loi du 14 avril 2023, qui prévoit notamment le report de l'âge légal à 64 ans et une durée de cotisation de 43 années. Mais suspendre ne suffit pas : **FO exige son abrogation totale.**

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, caisse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, est directement menacée.

Depuis des décennies, les pouvoirs publics l'affaiblissent par des ponctions massives sur sa trésorerie et par la réduction du nombre de cotisants :

- *Depuis 1974, plus de 100 milliards d'euros ont été prélevés au titre de la compensation pour équilibrer des régimes déficitaires, privant la CNRACL de réserves indispensables : c'est un véritable pillage ;*
- *Le recours massif aux contractuels, au lieu de recruter des fonctionnaires titulaires, prive la CNRACL de plusieurs centaines de milliers de cotisants et fragilise directement son équilibre.*

S'y ajoutent les projets d'alignement de notre régime spécial sur un régime unique.

Le danger est clair : la CNRACL pourrait perdre ses spécificités, ses ressources et sa capacité à garantir nos droits.

Pour FO, laisser disparaître le régime des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux est impensable : nous défendrons sans relâche la CNRACL, ses ressources et les droits qu'elle garantit.

La CNRACL n'est pas en faillite, mais victime de choix politiques.

Voter FO, c'est choisir des administrateurs déterminés, capables de défendre les retraités, de protéger les agents en activité et de préserver l'avenir de notre régime.

Les retraités ont bâti les services publics d'aujourd'hui. Les actifs font vivre ceux de demain. Défendre la CNRACL, c'est préserver cette solidarité entre les générations.

Notre exigence est claire : garantir les pensions, protéger les droits des actifs et transmettre aux générations futures une CNRACL forte, publique et solidaire.

Les agents hospitaliers et territoriaux méritent une retraite digne. Chaque jour, ils soignent, accompagnent, protègent, secourent et assurent la continuité des services publics de proximité. **Ils ne doivent pas payer les conséquences de choix politiques qui mettent leur retraite en danger.**

AVEC FO, EXIGEONS :

- Une CNRACL pérenne et pleinement financée ;
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers par le classement en catégorie active ;
- Le refus du recul de l'âge de départ et de toute harmonisation par le bas ;
- La reprise de la dette par l'État ;
- La fin des ponctions injustifiées sur notre régime ;
- Le recrutement de fonctionnaires titulaires plutôt que de personnels contractuels ;
- La création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins dans les services territoriaux et hospitaliers ;
- Le remplacement de chaque départ à la retraite pour préserver le service public et l'équilibre du régime ;
- La revalorisation des carrières et des rémunérations pour renforcer le pouvoir d'achat et assurer des ressources durables à la CNRACL.

LA CNRACL, C'EST VOTRE RETRAITE

Liste des candidats pour le collège des actifs



Christophe
ODERMATT
Collectivité Européenne
d'Alsace



Christine
BARBIER
CH d'Arras



Olivier
CLERCQ
CHU d'Amiens



Katy
TURLEPIN
Mairie d'Orly



Mathieu
BRUGEAU
Ville de Limoges



Isabelle
STEPHAN
CHU de Bordeaux



Yann
LEBON
Mairie du
Tampon (La Réunion)



Jessica
MICHEL
CHI Toulon
Seyne sur mer



Nicolas
REFUTIN
Toulouse Métropole



Valérie
LAMY
CH La Roche
aux Fées Janzé



Audrey
DUJARDIN
Ville de Bouchain



Patrick
DOLPHIN
CHU de la Réunion



Karima
FRIGA
Ville de Marseille



Laurent
BRUN
CHU de Montpellier



Cécile
VUILLAUME
Commune de
St Thibaud de Couz



Arnault
PIONNIER
CH de Chartres



Anne
DUCHET
Mâconnais Beaujolais
Agglomération



Brahim
GACEM
Hospices civils de Lyon



Virginie
LEFEVRE
Ville de Calais



Laurent
MATEU
Conseil dptal
des Côtes d'Armor



Audrey
JOLIBOIS
APHM Marseille



Ludovic
DURAND
Ville de Mende



Sandrine
ROUSSEL DRUART
CH de la Haute Marne



Sébastien
LARDEUX
CH Nord Mayenne

Liste des candidats pour le collège des retraités



Didier
BERNUS



Françoise
LEFEVRE



Chantal
TANTER



Denis
RASLE



Josiane
TOURAINE



Etienne
MARTINOT



Brigitte
MOLINES



Jean-Pierre
CASTAN